

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 janvier 2024

FACILITER LA TRANSFORMATION DES BUREAUX EN LOGEMENTS - (N° 2003)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE47

présenté par
M. Daubié, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« à la destination »

les mots :

« aux destinations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel